

Plan d'action annuel 2026 – Accessibilité numérique

Commune de Commeny – site commeny95.fr

Introduction

Ce plan reprend les actions issues de l'évaluation RGAA 4.1.2 du 21 octobre 2026 (taux de conformité : 55 %). L'Union des Maires du Val d'Oise réalise les interventions techniques selon ses disponibilités, pour les communes adhérentes. Les échéances sont indicatives. Ce plan est établi chaque année dans le cadre du schéma pluriannuel 2026-2028.

Suivi des actions

N°	Action	Priorité	Responsable	Échéance	Critère RGAA
1	Supprimer « maximum-scale=1.0, user-scalable=0 » de la balise viewport pour autoriser le zoom sur mobile	Urgent	Union des Maires (technique)	Dès que possible	10.4
2	Ajouter un contour de focus visible sur tous les éléments interactifs	Urgent	Union des Maires (technique)	Dès que possible	10.7
3	Rendre les sous-menus du menu principal accessibles au clavier	Urgent	Union des Maires (technique)	Dès que possible	10.14, 12.11
4	Ajouter un lien d'évitement « Aller au contenu » et déclarer la zone principale (main)	Urgent	Union des Maires (technique)	Dès que possible	9.2, 12.6, 12.7
5	Désactiver le défilement automatique du carrousel « Les prochains évènements » et arrêter les vidéos d'arrière-plan en boucle	Urgent	Union des Maires (technique)	Dès que possible	13.8
6	Ajouter un titre aux cadres (carte Géoportail, carte de l'école, lecteur PDF)	Urgent	Union des Maires (technique)	Dès que possible	2.1
7	Renseigner les liens Facebook, X et YouTube du pied de page (actuellement « # ») ou les retirer	Urgent	Secrétariat de mairie	Dès que possible	6.2
8	Publier la déclaration d'accessibilité, le schéma et le plan ; ajouter le lien « Accessibilité : partiellement conforme » en pied de page	Urgent	Union des Maires du Val d'Oise	Octobre 2026	Obligation légale
9	Rendre le bouton du menu mobile utilisable au clavier et nommer les boutons du carrousel	Important	Union des Maires (technique)	Courant 2026	7.1, 7.3
10	Renseigner les textes alternatifs des images (puits, lavoirs, galerie de Gouzangrez, blason, affiches) et corriger l'alternative « ABC »	Important	Secrétariat de mairie	En continu	1.1, 1.3
11	Reprendre en texte le contenu des affiches et du calendrier scolaire	Important	Secrétariat de mairie	En continu	1.6, 1.8
12	Rendre les liens explicites (remplacer « ici », « En savoir plus », « Site Internet ») et indiquer format et poids des fichiers	Important	Secrétariat de mairie	Courant 2026	6.1, 6.2
13	Rétablir la hiérarchie des titres (un seul titre de niveau 1 par page, pas de titre vide)	Important	Union des Maires (technique)	Courant 2026	8.9, 9.1
14	Formulaires : étiquettes visibles, champs obligatoires signalés, format de date indiqué, autocomplete	Important	Union des Maires (technique)	Courant 2026	11.1, 11.4, 11.10, 11.13
15	Faire annoncer les messages des formulaires (role="status")	Important	Union des Maires (technique)	Courant 2026	7.5
16	Corriger le contraste du lien « Entrées précédentes » et souligner les liens dans le texte	Important	Union des Maires (technique)	Courant 2026	3.2, 10.6
17	Ajouter le moteur de recherche dans l'en-tête de toutes les pages ou créer un plan du site	Important	Union des Maires (technique)	Courant 2026	12.1, 12.5
18	Réaliser les tests au clavier et avec lecteur d'écran (NVDA, VoiceOver)	Important	Référent accessibilité de l'Union des Maires	Décembre 2026	Tous

N°	Action	Priorité	Responsable	Échéance	Critère RGAA
19	Publier le journal municipal dans une version accessible (PDF balisé ou texte de la page)	Secondaire	Secrétariat de mairie	2027	13.3
20	Corriger les identifiants dupliqués et vérifier le code avec le validateur W3C	Secondaire	Union des Maires (technique)	2027	8.2
21	Sensibiliser les rédacteurs (images, affiches, titres, liens, documents PDF)	Secondaire	Union des Maires du Val d'Oise	2027	Organisation

Légende des priorités

Urgent : correction simple et peu coûteuse, à traiter en premier. **Important** : demande davantage de temps, mais réalisable dans l'année. **Secondaire** : peut être reporté au début de l'année suivante.

Prochaine étape

Une fois les actions urgentes réalisées, mettre à jour la déclaration d'accessibilité avec le nouveau taux de conformité et en informer le conseil municipal.

Établi le 21 octobre 2026 – Union des Maires du Val d'Oise, pour la commune de Commeny.